

Intitulé de l'UE	Education corporelle (Partie II)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Lucile DELCOUR	35	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique)	35h	Lucile DELCOUR Alexis DEWEZ

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : 12.5h de théorie, 12.5h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux

Langue d'enseignement
Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : Français

Connaissances et compétences préalables
Cours théoriques et pratiques de l'UE "Education corporelle- partie 1"

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal (travaillée & évaluée) ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations (travaillée & évaluée) • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques (travaillée & évaluée) • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (travaillée & évaluée) ◦ Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle (travaillée & évaluée) ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (travaillée & évaluée) • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (travaillée & évaluée) ◦ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques (travaillée & évaluée) ◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées (travaillée & évaluée) ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour

construire une action réfléchie (travaillée & évaluée)

- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage (travaillée & évaluée)
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante. (travaillée & évaluée)

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)



Bonne santé et bien être

Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

sous-objectifs : **3.6**



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

sous-objectifs : **4.2 - 4.4 - 4.c**

Acquis d'apprentissage spécifiques

Didactique de la psychomotricité : Au terme de cette deuxième partie d'enseignement, l'étudiant sera capable de mobiliser les fondements de la psychomotricité (théorie et pratique) afin de concevoir et mettre en place des séquences didactiques adaptées à l'enfant (Mise en train et retour au calme).

Anatomie - partie 2 : Au terme de cette deuxième partie d'enseignement, l'étudiant sera capable de mobiliser les concepts théoriques anatomiques, physiologiques et pathologiques des systèmes cardio-vasculaires, respiratoires et digestifs spécifiques à l'enfant afin de concevoir des activités adaptées de découverte du corps humain en maternelle.

Education à la santé - partie 2 : Au terme de cette deuxième partie d'enseignement, l'étudiant sera capable de mobiliser les concepts théoriques inhérents à l'éducation à la santé et en présenter collectivement une synthèse. Il sera également capable de concevoir et mettre en place une activité pédagogique ludique liée à l'éducation à la santé adaptée à l'enfant.

Contenu de l'AA Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique)

Anatomie - Partie 2 : Intégrer des notions théoriques relatives à l'anatomie, à la physiologie et à la pathologie humaine spécifiques à l'enfant :

- Système cardio-vasculaire
- Système respiratoire
- Système digestif
- Exemples d'activités de découverte du corps humain en maternelle.

Didactique de la psychomotricité : Maîtriser la didactique liée à la psychomotricité afin de concevoir et encadrer des séquences didactiques (mise en train et retour au calme) au service du développement psychomoteur de l'enfant.

- Porter un regard réflexif et interdisciplinaire sur ses propres pratiques et à les ajuster.
- Assimiler les fondements théoriques et pratiques de la didactique de la psychomotricité :
- Introduction aux ateliers
- Introduction aux parcours
- Introduction aux dominantes éducatives

Education à la santé - Partie 2 :

- Mobiliser les concepts théoriques inhérents à l'éducation à la santé pour concevoir une activité pédagogique ludique adaptée à l'enfant.

- Développer la capacité de synthèse des articles et en déceler les points importants.
- Découvrir les codes propres à la remise d'un travail écrit (page de garde, table des matières, bibliographie, titres et sous-titres, etc.).
- « Développer les aptitudes collaboratives, communicationnelles, spécifiques à la résolution de problème. » (Raucent et al., 2017)

Méthodes d'enseignement

Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, Pratique corporelle

Supports

Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : copies des présentations, syllabus, notes de cours, Vidéos et dias disponibles sur TEAMS

Ressources bibliographiques de l'AA Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique)

- De Lièvre, B., & Staes, L. (2000). La psychomotricité au service de l'enfant: notions et applications pédagogiques. De Boeck.
- Francotte, M. (1999). Eduquer par le mouvement: pour une éducation physique de 3 à 8 ans. De Boeck.
- Voir bibliographie dans le syllabus

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Education corporelle - Partie 2 (en ce compris sauvetage aquatique) :

Modalités d'évaluation et pondération

- Didactique de la psychomotricité :
 - Examen théorique à cours ouvert sur base de la théorie ET de la pratique /20
 - Evaluation pratique durant le Q2 /20
- Éducation à la santé - Partie 2 : Travaux de groupe /20
- Anatomie - Partie 2 : Examen théorique à cours fermé /20

Total /80 => /20

Attention :

- Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.
- Les étudiants en situation d'échec en 1ère session devront représenter des épreuves pratiques et/ou théoriques sur tous les modules non réussis du programme d'éducation corporelle.

Année académique : **2022 - 2023**